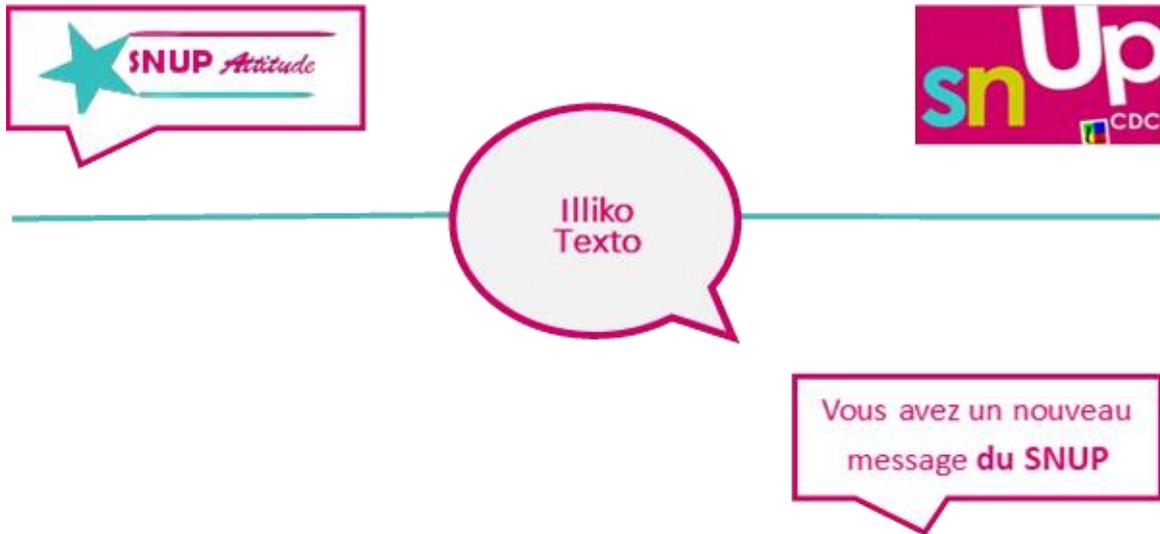


Le 10 Décembre 2020



## Spécial COSOG : des clarifications s'imposent !

**Le SNUP** n'est pas contre l'idée de revaloriser l'aide aux loisirs qui est plébiscitée par tous les agents et dont le montant n'a pas bougé depuis la création du COSOG.

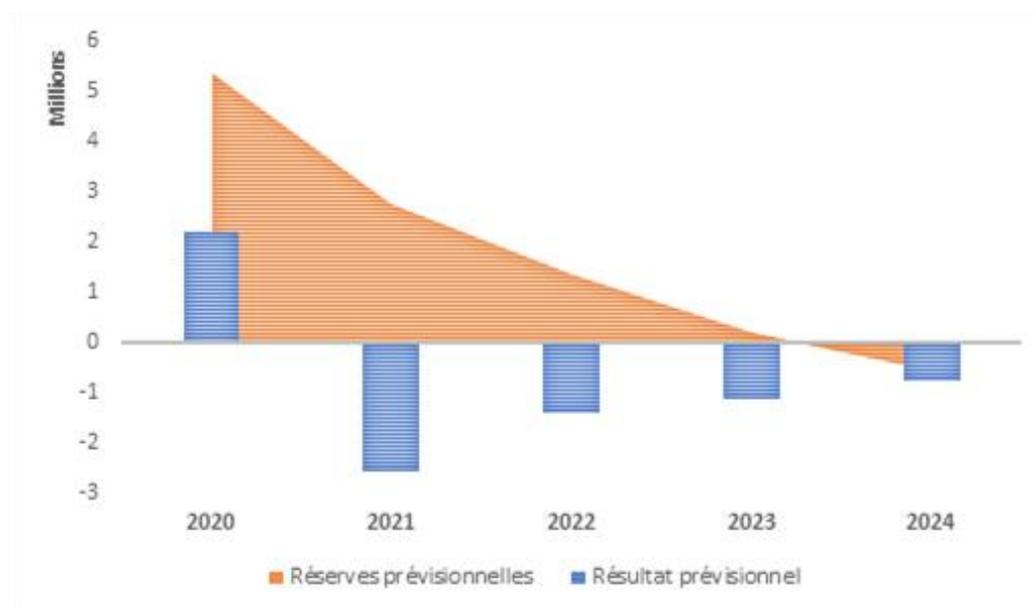
Mais au regard du dépassement budgétaire sur l'exercice 2019 (-1,2 M€ dont -0,8 M€ de déficit structurel) et du caractère singulier de l'exercice 2020, la plus grande précaution s'imposait.

En syndicat responsable, nous avons formulé au cours du Conseil d'Administration (CA) du 19 novembre des propositions soutenables financièrement :

- remboursement sur facture des nuits d'hôtel au titre du crédit vacances,
- augmentation maîtrisée de l'aide aux loisirs (50 €).

**Le SNUP** n'a malheureusement pas été entendu, les enjeux syndicaux ont pris le dessus et l'UNSA a décidé d'ouvrir les vannes sans penser à demain !

*L'augmentation de l'aide aux Loisirs de 100 € à partir de 2021 est certainement une bonne chose*



*mais cette mesure ne sera pas sans conséquence !*

Un nouveau CA s'est tenu aujourd'hui. Lors de la séance, les administrateurs ont été informés que sans changement dans l'offre de prestations, **les réserves pourraient être épuisées en 4 années compte tenu des pertes anticipées sur les prochains exercices.**

**L'assainissement des finances** du COSOG est donc susceptible de passer par **des arbitrages importants** dans un avenir proche afin de maintenir un fonds de roulement suffisant. Le Commissaire Aux Comptes (CAC) de l'association a quant à lui été interrogé et il a alerté sur les risques encourus pour le paiement des prestations...

Pour le moment, il ne s'agit que de projections et plein de choses peuvent se passer d'ici à 2024 avec peut-être de bonnes surprises à la clé. Mais **le SNUP** reste convaincu que les orientations prises par l'UNSA (à la présidence) sont dangereuses !

Et n'oubliez pas de réaliser en cette fin d'année vos dernières demandes de prise en charge pour l'exercice 2020 🤗

(toutes les dates limites de dépôt des dossiers sont disponibles sur le site du COSOG dans la rubrique « Actualités »)

**Vous informer et vous  
dire la vérité,**

**sn<sup>Up</sup>**

**c'est cela  
la SNUP Attitude !**